



Quand les pyromanes jouent les pompiers !!!

Alors que beaucoup galère avec cette nouvelle mutuelle, les pompiers pyromanes qui sont à l'origine de toutes ces difficultés se permettent de critiquer les propres décisions de leurs supérieurs nationaux

On marche sur la tête, comment voulez vous défendre le personnel avec ce genre de propos...

UFAP
UNSA Justice
ufap.est@gmail.com

PSC : Une mise en œuvre difficile voire chaotique !

Depuis plusieurs semaines, de nombreux collègues de tous corps et grades de l'administration pénitentiaire nous font part de leur incompréhension et de leur mécontentement face à la mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), confiée à la Mutuelle INTERIALE.

Alors que cette réforme devait constituer un progrès social majeur, elle se transforme, sur le terrain, en source de frustration et d'inquiétudes.

Les agents rencontrent d'importantes difficultés :

- Des tarifications mal expliquées et fluctuantes, dont peu comprennent réellement le mode de calcul.
- Une ligne téléphonique saturée, rendant les démarches quasi impossibles.
- Et lorsque, enfin, un interlocuteur est joint, les réponses restent partielles, approximatives, voire inefficaces !

Cette situation génère un profond sentiment d'abandon parmi les personnels, déjà fortement sollicités dans leurs missions au sein des établissements et services. La PSC devait renforcer leur protection et leur pouvoir d'achat ; elle engendre aujourd'hui confusion et perte de confiance.

L'UFAP UNSA Justice rappelle que les personnels pénitentiaires ont droit à une information claire, accessible et fiable sur un dispositif qui touche directement à leur santé, à leur famille et à leur budget.

L'UFAP UNSA Justice Grand-Est demande à ce prestataire et au ministère de la Justice que des mesures urgentes soient prises :

- Clarification immédiate des modalités de tarification et des niveaux de couverture.
- Renforcement des équipes d'accueil téléphonique et administrative, afin que chaque agent puisse obtenir des réponses précises.
- Corriger sans délai les dysfonctionnements constatés.

Les personnels pénitentiaires méritent mieux qu'une communication floue et des démarches sans issue. Vendredi 7 novembre en Formation Spécialisée à la DISP de Strasbourg nous en échangeons avec les différents participants de cette instance dont les représentants de l'Administration !

L'UFAP UNSA Justice Grand-Est restera mobilisée pour que la PSC tienne ses promesses de justice et de protection sociale pour l'ensemble des agents de l'AP !

Les Secrétaires Généraux,
Jean Claude ROUSSY, Julie ARIBI et Mehdi BERRAHAL

Union Régionale UFAP UNSA Justice Grand-Est | Les Secrétaires Généraux : Jean Claude ROUSSY, Mehdi BERRAHAL, Julie ARIBI
37 rue des Trévins - 67000 STRASBOURG | www.ufap.fr/grand-est

Le 7 février dernier, lors de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS), un vote crucial s'est tenu sur la mise en place de la mutuelle obligatoire au ministère de la Justice.

FO Justice a été le SEUL syndicat à s'y opposer. Oui, le seul à refuser cette réforme injuste, destructrice pour le pouvoir d'achat des agents.

Pendant ce temps, l'UFAP UNSA Justice – par la voix d'Emmanuel CHAMBAUD, secrétaire général, accompagné de Jean-François FORGET, votait **POUR** sans sourciller.

Et aujourd'hui, les mêmes viennent faire mine de découvrir les conséquences de cette réforme ?

Les votes sont répartis comme suit :

- Votes de l'administration, 4 voix pour soit 100%
- Votes des organisations syndicales représentatives :

3 votes favorables, soit :

- o UNSA Justice - USM : 40.37%
- o CGT - SM : 19.21%
- o CFDT- INTERCO : 8.77%

1 vote contre : FO Justice 31.65% des voix

Ainsi, les votes favorables s'élèvent à :

- 68.65% pour les organisations syndicales représentatives et
- 100% pour l'administration,

soit un total de 84.17% voix pour et 15.83% voix contre les éléments présentés dans le rapport pour son volet relatif à la prestation santé.

Aucune crédibilité en fait !!!

